



## **SIXIÈME LÉGISLATURE**

-----

### **Réunion délocalisée de la Commission mixte :**

COMMISSION SANTE | COMMISSION EDUCATION, SCIENCE ET CULTURE | COMMISSION  
TELECOMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION | COMMISSION  
INDUSTRIE ET SECTEUR PRIVE

Conakry, Guinée, 03 – 07 septembre 2024

-----

**THEME : « PROMOUVOIR LES SERVICES ET L'EDUCATION POUR LA SANTE DANS  
L'ESPACE OUEST AFRICAIN : ROLE DU PARLEMENT DE LA CEDEAO »**

## **Discours du co-président**

***Excellence Monsieur le Président du Conseil national de la Transition de Guinée,***

***Honorables Députés,***

***Mesdames et Messieurs.***

C'est avec un réel plaisir que nous sommes ici à Conakry, Capitale de la République de Guinée dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités du Parlement au titre de l'année 2024 dans son volet relatif aux réunions délocalisées de l'Institution.

A cette occasion, permettez-moi, en ma qualité de co-président de la Commission mixte : **commission santé | commission éducation, science et culture | commission télécommunications et technologie de l'information | commission industrie et secteur privé**, de vous remercier pour votre présence effective à cette cérémonie d'ouverture et souhaiter la bienvenue à tous les participants.

***Excellence Monsieur le Président du Conseil national de Transition***

Votre présence parmi nous, Députés du Parlement communautaire prouve votre engagement aux objectifs majeurs de notre organisation commune, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont l'objectif est l'intégration régionale.

Votre présence symbolise également les relations très fortes qui lient la Guinée et la CEDEAO.

En effet, dans le contexte actuel de notre région, l'intégration et la coopération s'érigent en exigence plus qu'en choix et laisse peu de chances de succès à l'unilatéralisme.

A ce propos, je voudrais citer Kofi ANNAN, « **La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.** » Fin de citation.

***Mesdames et Messieurs,***

Sur le plan opérationnel, le Parlement de la CEDEAO organise régulièrement des activités dans les Etats membres notamment à travers des réunions délocalisées de ses Commissions permanentes dont le but essentiel est de se rapprocher des populations de la Communauté. Au cours de ces réunions, les parlementaires débattent des questions relatives à la vie de la Communauté et de tous autres sujets relatifs à la situation politique, économique et sociale aussi bien touchant la Région ouest-africaine qu'internationale.

C'est donc dans ce sens, que cette réunion est organisée ici à Conakry, sur le thème : « **Promouvoir les services et l'éducation pour la santé dans l'espace ouest africain : rôle du Parlement de la CEDEAO** ».

L'objectif général de la réunion est de sensibiliser les Députés sur les services et l'éducation pour la Santé en vue de leur permettre de contribuer de manière significative à la Promotion des politiques de Santé dans les Etats membres de la CEDEAO.

### ***Mesdames et Messieurs,***

A Conakry, nous ne faillirons pas également à notre tradition de nous rapprocher des populations. Selon le programme de nos travaux, nous nous intéresserons aux autres activités d'intégration notamment les visites de terrains et les rencontres avec les populations.

A cet égard, au-delà des belles retrouvailles avec la population, ces visites nous permettent de discuter avec les Communautés sur leurs préoccupations et de partager nos expériences, en définissant ensemble les mécanismes pour une meilleure mise en œuvre de notre programme d'activités, au service des peuples.

### **Honorables Collègues Députés**

Sur le plan interinstitutionnel, vous conviendrez avec moi que l'appropriation des politiques sanitaires par les parlementaires est la clé de voute de la nouvelle stratégie de sortie de crise sanitaire dans l'espace CEDEAO.

La notion de l'appropriation dont il est question ici ne renvoie pas au contenu et au sens donné par les bailleurs des fonds sous forme d'aides ou d'appui budgétaires aux états mais, plutôt le degré d'implication des parlementaires dans les différentes phases du processus d'élaboration des politiques sanitaires.

Il faut donc un investissement au premier degré des parlementaires lors de l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales du secteur de la Santé, dans le cadre d'un vaste processus de consultation avec les parties prenantes. Il s'agit en fait de consulter à la fois tous les acteurs : la société civile, les partenaires techniques et financiers, les cadres centraux, régionaux et déconcentrés des ministères de la santé publiques et de l'éducation nationale.

En effet, le parlementaire doit être en mesure de traduire ces stratégies nationales en un plan d'accompagnement et de promotion de l'éducation à la santé, axés sur les résultats intégrant une hiérarchisation des priorités, tels qu'exprimés dans les plans de développement et de la promotion pour la santé

Pour pouvoir assurer la coordination des stratégies nationales de santé, l'implication et l'investissement des parlementaires constituent une priorité à tous les niveaux du processus : depuis la planification, l'affectation des ressources, la mise en œuvre et le suivi-évaluation, en consultation avec les donateurs et en encourageant la participation de la société civile, du secteur privé et les communautés.

En somme, l'objectif ultime est d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé, en mobilisant les responsables politiques (agences internationales, etc.) pour réduire les inégalités de santé et assurer le bien-être des individus.

**AINSI,**

***Honorables parlementaires, chers collègues, Mesdames et Messieurs les participants,***

Au cours de nos travaux, plusieurs communications nous seront présentées par des personnes ressources expérimentées. Ces communications nous permettront entre autres :

- De connaître les détails spécifiques des différentes interventions de la Commission CEDEAO dans la région ;
- D'avoir des informations sur les politiques de santé appliquées dans les diverses interventions visant à assurer une meilleure qualité de santé ;
- D'avoir l'opportunité de tirer des enseignements des interventions et des programmes fructueux des États membres en vue d'une mise en œuvre plus poussée dans leur propre pays ;

Aussi, nous aurons l'occasion de visiter certaines infrastructures de santé et d'éducation.

Au terme de cette interaction, la Commission mixte présentera son Rapport à la prochaine Session ordinaire du Parlement, en vue de son adoption. Les recommandations contenues dans ledit Rapport seront transmises aux divers acteurs concernés.

J'ai la ferme conviction que les recommandations issues de nos travaux orienteront les élaborateurs des politiques communautaires dans la bonne direction pour promouvoir les services et l'éducation pour la santé dans l'espace ouest africain.

***Mesdames et Messieurs les participants,***

Sur cette note, j'aimerais conclure mon propos en adressant une fois encore mes remerciements, aux autorités guinéennes pour avoir accepté que cette Commission mixte du Parlement de la CEDEAO se réunisse ici même à Conakry, pour se pencher sur la promotion des services et l'éducation pour la santé dans l'espace ouest africain.

Je souhaite des délibérations fructueuses à l'ensemble des participants.

**MERCI ! THANK YOU ! OBRIGADO !**